



SYNDICATS CGT DU CROUS DE GRENOBLE ET CLOUS DE CHAMBERY



COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES AGENTS NON TITULAIRES

SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018

Propre aux non titulaire (CDD et CDI fonctionnaire), est mise en place dans chaque CROUS, elles peuvent être consultées sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaire entrant dans leur champs de compétence. Elle aura à statuer donc par exemple sur les avancements, les refus de congés, de temps partiel, de mise à disposition ou de formation.

La CGT n'a pas attendue pour dénoncer avec force la précarité de ces emplois, leurs conditions de travail, le peu de reconnaissance, le chantage à l'emploi, leurs salaires au plus bas de l'échelle, absence de prime, de supplément familial et leur avenir incertain.

La précarité est un mode de gestion des employeurs, qu'ils soient publics ou privés. Cela passe par la multiplication des contrats courts, à temps partiel imposés, l'utilisation abusive des contrats aidés CUI-CAE, la multiplication des contrats à durée déterminée (CDD), la généralisation (dans la Fonction publique) des contrats à durée indéterminée (CDI) qui n'ont rien à voir avec le statut de fonctionnaire...

Dans chaque CROUS et au niveau NATIONAL les délégués CGT interpellent l'administration au sujet des précarités, une politique de l'emploi voulue et encouragée par l'Administration pour faire trimer des personnels sans aucun droit et de pouvoir les mettre dehors facilement du jour au lendemain. La CGT sera toujours à vos cotés car c'est une injustice de ne pas avoir de contrat définitif, d'être obligé de courber le dos chaque jour, en espérant ne pas perdre son travail ou bien avoir un CDI avec un travail égal mais des droits inférieurs de ceux de mes collègues.

INACCEPTABLE !!! ENSEMBLE OBTENONS :

- La titularisation de tous les contractuels et l'arrêt des suppressions de poste.
- Le maintien en poste de tous les précaires jusqu'à leur intégration.
- La création au budget de l'Etat de tous les postes statutaires nécessaire a cette intégration.
- D'une manière générale, nous revendiquons des droits identiques pour tous les personnels, quel que soit leur statut, en terme de rémunération, de politique indemnitaire, de congés, de droits sociaux, d'action sociale.....

A TRAVAIL DE VALEUR EGALE, SALAIRE EGAL

POUR AMELIORER VOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

LE 6 DECEMBRE 2018.

VOTEZ

